



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_27-DE

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière des collectivités locale, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) prévoit à son article 107 de nouvelles dispositions.

Ainsi une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note sera transmise aux communes membres pour la mise à disposition du public et mise en ligne sur le site internet de la communauté de communes Plaine Limagne.

La communauté de communes Plaine Limagne comporte un budget principal et trois budgets annexes, ci-dessous le détail des montants réalisés de l'année 2022

1- Le Budget Principal:

Le compte administratif de l'année 2022 intègre les éléments traduisant la volonté des élus de mener une politique de développement territoriale maîtrisée et soutenable au vu des perspectives financières des collectivités territoriales.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'établissement, ainsi que les paiements des intérêts des emprunts, et toute les recettes que la communauté de communes peut percevoir tels que les prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes et éventuellement des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer.

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section de fonctionnement :

- dépenses 8 599 747,08 €
- recettes 9 065 564,09 €

Résultat de l'exercice excédentaire : 465 817,01 €

Dépenses :

Libellé de la nomenclature	Montant des dépenses
Chap : 011 Charges à caractère général	1 097 794,90 €
Chap : 012 Charges de personnel et frais assimilés	2 587 339,87 €
Chap : 014 Atténuations de produits	1 690 120,25 €
Chap : 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	418 935,82 €
Chap : 65 Autres charges de gestion courante	2 759 593,62 €
Chap : 66 Charges financières	45 962,62 €
TOTAL	8 599 747,08 €

Recettes :

Libellé de la nomenclature	Montant des recettes
Chap : 013 Atténuations de charges	61 103,02 €
Chap : 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 859,83 €
Chap : 70 Vente de produits fabriqués, prestations services	585 126,07 €
Chap : 73 Impôts et taxes	6 303 233,07 €
Chap : 74 Dotations et participations	1 949 296,63 €
Chap : 75 Autres produits de gestion courante	16 165,45 €
Chap : 77 Produits exceptionnels	39 780,02 €
TOTAL	9 065 564,09 €



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_27-DE

La section d'investissement comporte les dépenses suivantes : le remboursement du capital de la dette, les dépenses d'équipement, et en recettes les emprunts nécessaires en vue d'effectuer les compétences inscrites dans les statuts de Plaine Limagne, les dotations de subvention des différents financeurs des opérations d'investissements. On y trouve aussi l'autofinancement qui correspond au transfert d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section d'investissement :

- dépenses : 1 900 193,83 €
- recettes : 4 136 223,52 €

Résultat de l'exercice excédentaire : 2 236 029,69 €

Dépenses :

Libellé de la nomenclature	Montant des dépenses
Chap : 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	110 859,83 €
Chap : 041 opération patrimoniales	44 496,61 €
Chap : 10 Dotations, fonds divers et réserves	3081,40 €
Chap : 16 Emprunts et dettes assimilées	124 411,45 €
Chap : 27 Autres immobilisations financières	19 935,07 €
<u>Opérations</u>	
18 Tourisme	42009,89 €
30 Moyens Généraux	32 378,51 €
39 Tourisme 2	51 751,08 €
44 Urbanisme	16 687,08 €
48 Aménagement Espace	7 680,00 €
49 Fab Limagne	4256,08 €
50 Enfance Jeunesse Aigueperse	965 424,85 €
51 Economie (aides aux entreprises)	22 435,21 €
53 Numérique	14 548,74 €
56 Culture Sport Lecture Publique	172 778,58 €
57 Grand Cycle de l'Eau	210 307,80 €
58 Environnement PCEAT	10 000,00 €
60 Habitat Gens du Voyage	10 302,00 €
67 Fonds de concours	18 000,00 €
68 Social	18 849,65 €
TOTAL	1 900 193,83 €

Recettes :

Libellé de la nomenclature	Montant des recettes
Chap : 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	418 935,82 €
Chap : 041 opération patrimoniales	44 496,61 €
Chap : 10 Dotations, fonds divers et réserves	2 152 410,01 €
<u>Opérations</u>	
18 Tourisme	36 880,40 €
48 Aménagt Espace	4 715,00 €
50 Enfance Jeunesse Aigueperse	1 394 761,68 €
56 Culture Sport Lecture Publique	11 500,00 €
57 Grand Cycle de l'Eau	58 786,00 €
60 Habitat Gens du Voyage	1 000,00 €
66 Mobilité	10 194,00 €
TOTAL	4 136 223,52 €



2- Les budgets annexes :

- Budget Annexe ZA de Champ Moutier

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section de fonctionnement :

- dépenses 6 156,90 €
- recettes 20,00 €

Résultat de fonctionnement déficitaire : 6 136,90 €

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section d'investissement :

- dépenses 0,00 €
- recettes 0,00 €

Résultat d'investissement : 0,00 €

- Budget Annexe ZA de Lhérot

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section de fonctionnement :

- dépenses 409 987,95 €
- recettes 408 002,95 €

Résultat de fonctionnement déficitaire : 1 985,00 €

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section d'investissement :

- dépenses 398 634,95 €
- recettes 398 614,76 €

Résultat d'investissement déficitaire : 20,19 €

- Budget Annexe ZA Juillat :

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section de fonctionnement :

- dépenses 1 339 325,18 €
- recettes 1 339 203,45 €

Résultat de fonctionnement déficitaire : 121,73 €

Il s'établit ainsi concernant les réalisations en section d'investissement :

- dépenses 1 228 052,26 €
- recettes 1 310 326,66 €

Résultat d'investissement excédentaire : 82 274,40 €



Envoyé en préfecture le 03/04/2023
Reçu en préfecture le 03/04/2023
Affiché le 03/04/2023
ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_27-DE

3-Le personnel:

Au 31 décembre 2022, la communauté de communes Plaine Limagne comptait 82 agents répartis comme suit : (suivant délibération du 13 décembre 2022 numéro 2022-134).

<i>Administrative</i>	<i>Technique</i>	<i>Médico-Sociale</i>	<i>Animation</i>	<i>Culturelle</i>	<i>Sociale</i>
17	11	6	37	5	6



Le Président,

C. RAYNAUD